

Les droits de la propriété intellectuelle du point de vue du collectionneur



*Antoine Mortier, Les Jumeaux, 1957, huile sur toile
Ces deux tableaux ne formaient qu'un.*

Françoise Mortier a accueilli dans le cadre du cycle privé des Cabinets d'amateur, la conférence "Les droits de la propriété intellectuelle du point de vue du collectionneur " de Me Florence Margenat et Matthieu Aladenise, avocats au Barreau de Bruxelles.

Son contenu a surpris plus d'un des participants qui étaient loin d'imaginer les malversations et négligences que subissent certaines œuvres. En effet, certains propriétaires n'hésitent pas à confondre les droits de la "propriété intellectuelle" avec ceux de la propriété matérielle.

Dans le doute, il est conseillé de se documenter et de consulter car les représailles peuvent être estimables.

